

Compte rendu

Ouvrage recensé :

SINGER, Peter, *Questions d'éthique pratique*

par Willem Fortin

Laval théologique et philosophique, vol. 54, n° 2, 1998, p. 445-446.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/401175ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

discuté dans les premiers siècles ». Ce qui explique que la proclamation dogmatique de l'Assomption ait laissé ouverte la question de la mort ou de la non-mort de Marie, en raison de l'opposition de certains théologiens que l'on dénommait, pour cette raison, « mortalistes » ou « immortalistes », bien que les récits anciens insistent généralement sur le passage de Marie par la mort. Et même certains théologiens modernes, classés plutôt dans le camp des « immortalistes », ne nient pas la mort de Marie, mais pensent seulement « que le fait de la mort de Marie n'est certain ni du point de vue historique ni du point de vue théologique. »

Ces trois doctrines correspondent à trois périodes de l'histoire des traditions relatives au sort final de Marie. Mais comme l'évolution d'une doctrine va du moins complexe au plus complexe, celle de la dormition est antérieure. Elle est moins élaborée que celle de l'assomption. Elle affirme la mort de Marie tandis que l'assomption soutient soit son immortalité soit sa résurrection.

Au terme de ce long ouvrage, mené avec toute la maîtrise souhaitable dans l'analyse d'une immense documentation, 41 pages de bibliographie couvrent tout ce que cette matière peut offrir à date.

Henri-M. GUINDON s.m.m.
Ottawa

Peter SINGER, **Questions d'éthique pratique**. Traduit de l'anglais par Max Marcuzzi. Paris, Bayard Éditions, 1997, 370 pages.

Le livre du philosophe australien Peter Singer, *Practical Ethics*, paru en 1979, a provoqué de très vives réactions, surtout dans les années 1980, en Allemagne, où la question de la comparaison de qualités de vie fait problème. Cette traduction a été faite à partir de la seconde édition. L'auteur y a apporté quelques modifications afin de faire le lien avec la position de Hare, qui soutient qu'il y a deux niveaux de raisonnement moral : le niveau intuitif quotidien et le niveau réflexif².

Ce livre se limite à l'étude de questions d'éthique pratique. Il est nécessaire d'étudier des cas pratiques lorsqu'on adopte une approche conséquentialiste et que l'on est utilitariste, comme Peter Singer. À la différence de l'utilitarisme classique du dix-neuvième siècle, Singer plaide en faveur d'un utilitarisme des préférences, avec une universalisation de l'éthique utilitariste. Cet objectif d'universalité passe nécessairement par une attitude éthique qui tient compte des intérêts de toutes les personnes.

Supposant au départ que le principe d'égalité fait l'unanimité, Singer tente d'en définir le contenu et les implications. Ainsi, s'il subsiste toujours des différences déterminées par la génétique, cela n'implique pas que nous devons cesser de lutter contre les inégalités liées à l'environnement, tout au contraire. Par exemple, si un groupe de personnes est plus doué, en moyenne, qu'un autre groupe, cela ne garantit pas que tous les membres du premier groupe soient plus doués que ceux du second. Ces arguments le conduisent au principe de l'égalité considération des intérêts : considérer les intérêts des individus indifféremment de leur appartenance à un groupe. Ce principe fonderait non seulement l'égalité entre les êtres humains, mais il réglerait aussi nos relations avec les êtres sentants non humains.

La douleur et la souffrance ont chez Singer la même place prépondérante que dans l'utilitarisme classique. Singer va jusqu'à dire qu'il ne faut pas se soucier des différences de « noblesse » ; ainsi, toute tentative de démarcation entre un être humain et un animal n'a pas de poids moral.

2. Distinction proposée par Richard M. HARE, dans *Moral Thinking*, Oxford, Clarendon Press, 1981.

L'idée de sacralité de la vie humaine est étendue à la sacralité de la vie sous toutes ses formes. Il faut prendre en considération le fait que des êtres conscients d'eux-mêmes ont des intérêts. Ce qui a pour conséquence d'élever les animaux à l'échelle des êtres humains. Cette échelle compte trois échelons principaux : 1) la conscience (de soi), 2) la capacité de ressentir la douleur et 3) l'activité réflexe.

Cette égalité étant posée, Singer s'attaque à des problèmes pratiques suscitant des questions philosophiques. À la question « est-il mal de tuer ? », il répond que prendre la vie d'un être doué de conscience risque de contrarier ses projets. On peut cependant mettre un terme à une vie diminuée, si personne ne voit plus la possibilité de les satisfaire. Peter Singer justifie le sacrifice d'animaux capables de souffrir, dans la mesure où l'animal est remplacé par un autre, qui n'aurait pas vécu autrement et dont la qualité de vie est comparable. Il défend pourtant une position végétarienne parce qu'à ses yeux le sacrifice des animaux constitue à la fois la négation de leurs intérêts et un mauvais calcul utilitariste pour l'être humain.

S'agissant de l'avortement, la position de Singer est simple : il faudrait considérer le niveau de développement du fœtus afin de le traiter de la même manière qu'un animal de même niveau à l'échelle des intérêts. Si le fœtus peut ressentir la douleur on peut utiliser la notion de qualité de vie de l'enfant pour porter un jugement moral. Singer applique le même raisonnement pour trancher la question de l'euthanasie.

Le principe de l'égalité des intérêts jette aussi les bases de la solidarité entre les peuples. On doit tenir compte des souffrances des êtres humains de partout. Ainsi, l'intérêt qu'ont les citoyens des pays riches à ne pas voir leur niveau de vie diminuer est bien moins grand que celui des habitants des pays pauvres à voir le leur augmenter. En principe, cette solidarité devrait se manifester par une plus grande répartition des richesses entre les individus et par une plus grande ouverture à l'immigration.

À propos de la question environnementale, Singer remarque qu'il est encore possible de sauvegarder certaines ressources naturelles. Il plaide donc en faveur d'un mode de vie simple, dont un régime constitué de végétaux est la prémisses essentielle, afin d'éviter les pertes d'énergie dues aux transferts dans la chaîne alimentaire.

Dworkin³ est d'avis que Singer alimente la polémique en ce qui concerne l'avortement et l'euthanasie en appliquant la théorie utilitariste. Pour Dworkin, si on veut faire de l'éthique « pratique », il faut partir de l'analyse des problèmes afin d'en tirer une théorie éthique (*from inside out*), ce qui est l'inverse de l'utilitarisme de Singer. On peut par ailleurs se demander si Singer arrive à convaincre l'homme moyen de changer son mode de vie. Singer constate en effet qu'on peut fournir des raisons d'agir éthiquement, mais à ceux qui se posent ce type de questions il tente d'offrir un passage cohérent du dire au faire.

Willem FORTIN
Université Laval, Québec

3. Cf. Ronald DWORKIN, *Life's Dominion. An Argument about Abortion, Euthanasia, and Individual Freedom*, New York, Alfred A. Knopf, 1993, chapitre 1.